Informations sur la circulation

A Pradelles en Val : deux stops seront positionnés sur la RD3 à la hauteur de la rue des Arènes.
A Montlaur :
- Deux stops seront positionnés au croisement de la route de Camplong, un sur la RD57 venant de Capendu et l'autre sur la D114 venant de Montlaur.
- Pour rappel : l'avenue de Malbec est en stationnement interdit depuis 15 ans, devant le non respect actuel de cet arrêté, des contrôles seront faits et donneront lieu à des verbalisations.

Lauréats

La Municipalité a décidé d'honorer, comme les années précédentes, les jeunes ayant obtenu un **diplôme en 2023 et 2024** (CAP, BEP, BAC etc...). Les jeunes lauréats, munis de leur diplôme, sont priés de s'inscrire en Mairie avant février 2025.

Broyage des sapins de Noël

L'opération de broyage des sapins de Noël naturels en partenariat avec le COVALDEM sera reconduite cette année en janvier 2025.

Biscuits «boules de neige»

***Ingrédients** pour une vingtaine de petites boules de neige à dévorer en une bouchée :*

- *1 tasse de beurre doux*
- *1/2 tasse de sucre glace*
- *1 cuillère à café de vanille*
- *2 tasses de farine*
- *Une pincée de sel*
- *Du sucre glace pour rouler les petites boules*

Préparation

- *Préchauffer votre four à 190°.*
- *Recouvrir votre plaque de papier cuisson.*
- *Mixer le beurre avec la 1/2 tasse de sucre glace et la vanille jusqu'à obtenir une consistance légère.*
- *Ajouter la farine et le sel, mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.*
- *Bien détendre la pâte pour pouvoir la travailler avec les mains.*
- *Former une vingtaine de petites boules.*
- *Les disposer sur votre feuille de cuisson et enfourner pour 7-8 minutes jusqu'à ce que les biscuits soient dorés.*
- *Remplir un petit bol de sucre glace.*
- *Rouler vos petits biscuits dans le sucre glace jusqu'à ce qu'ils soient bien recouverts.*
- *Les poser sur une grille afin de les laisser refroidir.*
- *Les rouler à nouveau dans le sucre glace si nécessaire.*
- *Ensuite, il ne vous reste plus qu'à les disposer dans un joli seau à neige. Non seulement c'est délicieux, mais en plus c'est adorable !*

Et ça plaira à tous les coups aux enfants !

Horaires d'ouverture

Mairies

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h, Jeudi et vendredi de 10h à 12h et sur RDV de 17h à 18h.
Pradelles en Val : le lundi de 13h à 15h45, le mardi de 13h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agences postales

Montlaur : du lundi au samedi de 9h15 à 11h30.
Changement de numéro de téléphone : 07 75 86 69 62.
Pradelles en Val : lundi 13h à 15h45, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h45.

C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble = Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE
04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99
mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr
www.commune-de-val-de-dagne.fr

Directeurs de la publication : Antonin ANDRIEU et Claude LACUBE - Rédacteurs en chef : Nicole CATHARY, Aude QUINCEY et le Comité de rédaction : les membres de la commission communication, les élus municipaux, Nathalie GRILLIERES et Tamara MARINI - Crédits photos : mairie de Val-De-Dagne - Graphisme et composition : Nathalie GRILLIERES. N° ISSN 2779-0304 (Imprimé) - ISSN 2779-0312 (En ligne)

Ne pas jeter sur la voie publique.

Commune de VAL-DE-DAGNE

Bulletin Municipal N°14 - Décembre 2024

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Ce bulletin clôture l'année 2024, une année marquée surtout par les aléas climatiques, sècheresse, grêle, qui ont causé d'importants dégâts notamment dans l'agriculture qui a besoin de tout notre soutien.

Le conseil municipal a fixé les dates des rencontres de la nouvelle année. Nous nous retrouverons pour la cérémonie des vœux mercredi 8 janvier 2025 à 18h30 à Montlaur et samedi 11 janvier 2025 à 18h à Pradelles-en-Val.

Nombreux sont les ainés qui regrettaient la suppression du traditionnel repas de fin d'année, ils ont été entendus, il se déroulera le samedi 18 janvier 2025 au foyer de Montlaur.

Le conseil municipal vous remercie pour votre participation à la vie de notre commune et pour votre compréhension concernant les perturbations causées par les travaux réalisés et à venir.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Le travail des commissions

Communication, Culture et Enfance-Jeunesse

Exposition des artistes locaux

La salle d'exposition de la mairie a accueilli cet été, du 14 Juillet au 15 Aout 2024, une « exposition collective d'artistes amateurs de la commune ».

Régine FOUCHER a donné de son temps afin de coordonner cette exposition.
L'occasion était donnée à 17 créateurs, qui pour la plupart n'avaient jamais exposé, de mettre leurs oeuvres en lumière.
Cette exposition éclectique a offert aux 300 visiteurs de la commune et aux nombreux vacanciers des univers artistiques très variés.
Les formes, les couleurs et les matières modelées par l'imagination et la sensibilité de chacun des exposants ont composé un ensemble cohérent et agréable.

Commission Vie sociale et solidarité

Le 15 octobre, jour du marché local, c'est avec beaucoup de motivation et de bonne humeur que les élus ont tenu un stand de vente de briochesà Montlaur et effectué du porte à porte à Pradelles en Val.
L'argent récolté a été versé à L'AFDAIM qui accompagne et accueille les personnes en situation de handicap. Merci à tous les gourmands d'avoir participé.
Par ailleurs, en cette fin d'année, nos villages se sont parés des illuminations de Noël.
Les enfants du centre de loisirs, ont participé également à la décoration des villages avec l'aide des employés techniques.

Commission Travaux

- Adaptation de la grille de la cour de l'école primaire afin d'accéder à son entretien
- Enlévement et nettoyage des arbres morts au stade de Pradelles en Val
- Alimentation électrique aire de remplissage Montlaur
- Protection Vigipirate cour maternelle
- Agrandissement aire marché jardin public
- Abri bus – préparation de la dalle et pose
- Préparation des travaux chemin de Montplaisir

Cette liste de travaux importants n'est pas exhaustive, le quotidien révèle de nombreux imprévus qui doivent être résolus sur le champ, auxquels s'ajoutent l'entretien de la commune.

Les déchèteries se modernisent ...

La prise de conscience des enjeux environnementaux et les évolutions règlementaires ont conduit à une évolution des déchèteries. Elles ne sont plus seulement des centres d'apports de déchets mais des centres de tri et de valorisation où chaque geste des usagers est accompagné par des agents experts. La qualité des flux, l'optimisation du tri et du remplissage des bennes dépendent grandement des orientations et conseils de ces centres. Le déchet n'est plus un simple rebut, il devient une véritable ressource valorisée par le don, la réutilisation, la réparation ou la transformation.

Dorénavant, la terminologie est la suivante : les déchèteries deviennent des écocentres et les agents d'accueil des conseillers valoristes. Ces écocentres seront accessibles grâce à un pass obligatoire en 2025 afin d'assurer une gestion juste et équitable du service public en autorisant l'accès seulement aux usagers domiciliés sur le territoire.
La disponibilité des agents sera privilégiée pour accueillir et guider les habitants dans leur geste de tri. Ainsi ils pourront assurer pleinement leur rôle de conseiller valoriste en améliorant la qualité du tri pour plus de recyclage et de valorisation des déchets.

Pour obtenir le pass : inscription en ligne **https://covaldem11.fr/ecocentres/** (un justificatif de domicile de moins de 3 mois sera demandé).
Après votre inscription, un QRcode vous sera envoyé (version numérique pour smartphone ou version papier à imprimer) il devra être présenté pour accéder à l'écocentre.

Le travail des commissions
La vie de la commune
Coup de projecteur
Recette de saison
Informations générales

La vie de la commune

Traversée de Pradelles en Val

A la suite de la publication de l'appel d'offres et de l'analyse des devis, des négociations ont été entamées avec les entreprises. Ce sont les entreprises COLAS pour la voirie et SERPE pour les aménagements paysagers qui interviendront. Les élus peuvent enfin vous annoncer la date de démarrage du chantier au 7 janvier 2025. Ils sont conscients de l'impatience des Pradellois qui ont hâte de voir la réalisation d'une promesse ancienne de plus de 50 ans.
L'équipe municipale remercie :
- La population pour sa compréhension concernant le retard lié aux études, aux contraintes techniques et la recherche du meilleur plan de financement possible pour la tranche ferme de 700 000€ HT.
- Les financeurs publics : l'Etat, la Région, le Département et Carcassonne Agglo sans qui ce projet ne pourrait être réalisé.
Vous aurez donc régulièrement sur site, le maître d'œuvre, M. RABILLER qui pourra répondre à vos interrogations sur les aménagements à venir devant vos portes. N'hésitez pas à contacter la mairie de Pradelles en Val au 04 68 24 04 99 pour le rencontrer.

Pendant la période des travaux de cette première tranche, de l'entrée EST (foyer) au centre du village (le lavoir) qui se déroulera du 7 janvier à fin avril 2025, seuls les bus seront autorisés à circuler, une déviation sera mise en place par Capendu pour les voitures.

Centre de Santé

La réhabilitation du petit foyer pour la création d'un Centre de Santé a commencé. L'équipe municipale est présente chaque lundi matin à la réunion de chantier. Pour le moment, les travaux avancent bien et les délais sont respectés.
Dans cette bâtisse, particulièrement saine, seuls des travaux nécessaires au changement d'affectation sont à réaliser. Néanmoins, afin d'agrandir l'espace, il était indispensable de faire des fondations résolues par la technique des micropieux et d'enlever le platane qui pourrait déstabiliser le bâtiment, à long terme.
En collaboration avec la région Occitanie, l'équipe municipale continue à se mobiliser pour l'installation de médecins.

Mise en place de composteurs collectifs

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage, la commune de Val de Dagne, en collaboration avec COVALDEM, va procéder à l'installation d'un composteur collectif dans chaque village (Pradelles en Val et Montlaur).
Pour cette première expérience, l'utilisation du composteur collectif sera proposée à l'ensemble des Pradellois et à 200 foyers Montlaurais situés à proximité du point de compostage. Ceux-ci recevront toutes les informations utiles directement de la COVALDEM qui passera de porte en porte. A cette occasion, chaque foyer recevra un seau, des sacs kraft ainsi qu'une notice d'utilisation.
La phase de test débutera début février par la mise en place d'un composteur à Pradelles-en-Val (à l'entrée du nouveau parking) et à Montlaur (au jardin public, près du panneau d'affichage). Après évaluation et réajustement, l'expérience pourra être étendue à l'ensemble des Montlaurais. Si le geste de composter réduit la quantité de déchets qui sont incinérés, il permet également de récolter un compost de qualité dont vous pourrez bénéficier pour vos potagers et jardinières. Le compost issu des composteurs collectifs sera en effet mis à disposition des habitants au terme de sa période de maturation.

Un groupe de référents a été constitué afin d'organiser la mise en place des composteurs collectifs et de vous accompagner dans cette démarche : Rose-Marie BERNARDINI, conseillère municipale, Christiane CHARIGNON, conseillère municipale et Vinciane TROTON BERTRAND, habitante de la commune (guide composteur bénévole certifié).

Modernisation de la bibliothèque

La bibliothèque municipale accueille tous les mercredis matin une quinzaine d'adultes souvent accompagnés de jeunes lecteurs.
Avec 80 lecteurs inscrits, la récente informatisation du service permet une meilleure gestion des stocks et facilite la consultation des ouvrages proposés.
Par ailleurs la bibliothèque départementale de l'Aude propose à chaque adhérent d'accéder gratuitement à des ressources numériques (livres, films, musiques, vidéos, formations, presse quotidienne, magazines...) en s'inscrivant en ligne sur **https://collectionsnumeriques-aude.mediatheques.fr/**
Les derniers achats de livres viennent doter la bibliothèque municipale d'ouvrages tels que les prix littéraires 2023 et 2024. A découvrir en même temps que les décorations de Noël qui ravissent les tout-petits de la crèche et les enfants de la maternelle au primaire qui suivent régulièrement les animations proposées autour du livre.

Covoiturage, horaires de bus et de train, transport solidaire

Le département a installé des panneaux pour le covoiturage sur le parking du haut du foyer de Montlaur et sur le parking du stade à Pradelles en Val.

Toutes les informations sont disponibles sur le site **https://www.aude.fr/actualites/mobilaude-appli-site-deplacement-aude** ou en mairie.

Problématique des chats et chiens

Deux réunions ont eu lieu avec la population, le 28 septembre et le 4 décembre.
La prolifération des chats errants augmente l'insalubrité constatée par tous. Les personnes présentes en réunion sont vigilantes et impliquées dans les actions de salubrité et de stérilisation.
Pour rappel, adopter ou ré-adopter de bonnes pratiques est nécessaire, pour cela :
- Je ne nourris pas de chats sur la voie publique,
- Je fais stériliser mon chat,
- Je fais identifier mon animal de compagnie.
La zone cœur de village / quartier La Poste a été ciblée afin d'œuvrer à l'amélioration des points problématiques soulevés. L'accent est mis également sur l'importance d'utiliser un sac-poubelle, de le fermer avant de le déposer dans un container et de veiller à la fermeture du couvercle de ce dit container.

Pour information, ces dernières semaines, des personnes et des chiens ont été mordus par des chiens que les propriétaires laissent encore errer.
Vous avez obligation de maintenir vos chiens en laisse et de ramasser les déjections.

Coup de projecteur

Nicolas, bientôt 95 printemps, est bien connu dans le village.
Il est une des « mémoires vives » de son histoire mais il est aussi et surtout un homme respecté pour les valeurs qui ont guidé sa vie.
Très tôt soutien familial, il a travaillé comme maçon chez Monsieur BOURDEL et ouvrier agricole chez Monsieur SOURNIES. Il a créé sa propre exploitation à la suite d'un fermage avec Monsieur TAUDOU. Il a développé son sens du travail bien fait et son amour des vignes.
Nicolas a récemment raconté aux enfants de l'école sa courte scolarité sur les bancs de l'école de Montlaur, l'orange comme seul cadeau de Noël et son regret de n'avoir pas eu la chance d'accéder à la connaissance.
Nicolas et son épouse Marie ont eu très vite un seul et unique objectif, veiller avec amour sur leurs 2 enfants Nicole et Serge, sur leurs 4 petits-enfants et leurs 6 arrière-petits-enfants.
Nicolas a toujours eu à cœur de participer à la vie du village en s'investissant activement au carnaval, à la création du club de la boule lyonnaise dont il a été président .
Aujourd'hui la peine qui l'habite après le départ de Marie ne l'empêche pas de fréquenter les bancs publics du village où il raconte histoires et anecdotes du passé.
S'il ne sillonne plus notre beau territoire, il en connait encore tous les chemins, toutes les sources, tous les ruisseaux et il conserve un regard très affuté sur l'actualité et l'évolution du monde.